



Unique Hospital ID Label

AUTORISATION DE COLLECTE **de sang de cordon ombilical**

Le présent document contient des informations sur le don de sang de cordon à la banque publique de sang de cordon gérée par la Société canadienne du sang (ci-après désignée comme la « Banque de sang de cordon »). Vous pouvez faire don du sang de cordon de votre bébé à la Banque de sang de cordon; il s'agit d'un don volontaire. Vous pouvez également faire entreposer le sang de cordon de votre bébé dans une banque privée afin qu'il puisse peut-être servir à un membre de votre famille plus tard. Enfin, vous pouvez décider de ne rien faire de tout cela. Si vous choisissez de faire don du sang de cordon de votre bébé à la Banque de sang de cordon, il ne pourra être transféré ultérieurement à une banque privée. Si vous choisissez de ne pas en faire don à la Banque de sang de cordon, cela n'aura aucune incidence sur la prise en charge médicale dont votre bébé et vous bénéficierez.

Que sont les cellules souches du sang de cordon?

Le sang de cordon ombilical renferme des cellules souches, qui sont des cellules immatures ayant la capacité de se transformer en cellules sanguines, à savoir :

- les globules rouges, qui transportent l'oxygène dans le corps;
- les plaquettes, qui jouent un rôle dans la coagulation sanguine;
- les globules blancs, qui permettent de lutter contre les infections.

À quoi servent les cellules souches du sang de cordon recueilli?

La Banque de sang de cordon extrait, analyse et conserve les cellules souches contenues dans le sang de cordon recueilli afin qu'elles puissent être greffées à toute personne, au Canada ou à l'étranger, qui en aurait besoin. La Banque de sang de cordon peut également utiliser ces cellules souches pour l'assurance de la qualité (validation, formation et contrôle qualité), l'amélioration de la production (« autres fins ») et, si vous y avez consenti, dans des projets de recherche.

Comment recueille-t-on le sang de cordon?

Juste après la naissance du bébé et avant l'expulsion du placenta, le médecin, la sage-femme ou l'infirmière coupe le cordon ombilical, puis le remet au personnel de la Banque de sang de cordon, à l'hôpital. Le sang de cordon est ensuite recueilli dans une poche stérile, puis analysé afin de déterminer s'il répond aux critères de mise en banque. Si vous le désirez, vous pourrez demander à votre équipe médicale que le placenta et le cordon ombilical de votre bébé vous soient restitués.

Mise en banque du sang de cordon

Si, à l'hôpital, le personnel de la Banque de sang de cordon estime que le sang de cordon recueilli contient suffisamment de cellules souches, il sera envoyé au centre de traitement de la Banque de sang de cordon pour d'autres analyses. Avant que vous ne quittiez l'hôpital, un membre du personnel de la Banque de sang de cordon viendra s'entretenir avec vous et recueillir votre consentement pour la mise en banque du sang de cordon aux fins de greffe. Cette personne vous posera des questions sur vos antécédents médicaux et sur votre état de santé général. Vous devrez fournir des échantillons de sang (six petits tubes, soit environ trois cuillères à soupe) qui serviront à déterminer votre groupe sanguin; à effectuer des tests de compatibilité visant à savoir si les cellules souches recueillies sont transplantables à une personne donnée; et à réaliser des tests de dépistage du VIH, des virus des hépatites B et C, du virus T-lymphotrope humain, du cytomegalovirus, du virus du Nil occidental et, le cas échéant, de la maladie de Chagas et d'autres agents pathogènes responsables de maladies transmissibles. Conformément à la politique de la Société canadienne du sang, tout résultat positif à ces tests de

CBU Unique ID Number

Confidential

Page 1 of 5

F800383 (Revision 1)
Legacy # 1000106732



Unique Hospital ID Label

AUTORISATION DE COLLECTE **de sang de cordon ombilical**

dépistage vous sera communiqué ainsi qu'à votre médecin. Si vous avez besoin d'une perfusion pendant l'accouchement, il se pourrait que vos échantillons de sang soient recueillis à ce moment-là.

Si le sang de cordon de votre bébé ne peut être mis en banque, en fonction de l'hôpital où vous accoucherez, il pourra être :

- éliminé;
- transféré au centre de traitement de la Banque de sang de cordon pour être utilisé à d'autres fins que la greffe ou, si vous y avez consenti, dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon;
- remis à l'hôpital, qui en disposera conformément à ses politiques ou l'utilisera dans ses propres projets de recherche. Pour toute question à ce sujet, veuillez vous adresser à un(e) représentant(e) de l'hôpital.

Conservation et greffe

Une fois au centre de traitement, le sang de cordon est soumis à diverses analyses, puis les cellules souches sont préparées pour la mise en banque si les résultats des analyses montrent qu'elles sont propres à la greffe. Si, à quelque moment que ce soit, il s'avère que les cellules souches recueillies ne peuvent être mises en banque, le sang de cordon et tous les échantillons prélevés pourront être éliminés, servir à d'autres fins ou, si vous y avez consenti, être utilisés dans des projets de recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon.

Programme de recherche

Si, à quelque moment que ce soit, la Banque de sang de cordon estime que les cellules souches contenues dans le sang de cordon ne se sont pas propres à la greffe, celles-ci pourront être utilisées dans des projets de recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. Les sous-produits extraits lors de la préparation des cellules souches, tels que les globules rouges, peuvent également servir à la recherche au lieu d'être éliminés. Si vous y consentez, vous devez cocher la case Recherche ci-dessous. Pour plus d'informations, consultez la page *Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang — Informations sur le don de sang de cordon pour la recherche biomédicale*.

Remarque : Il est possible que l'hôpital vous propose de participer à un projet de recherche mené par l'un de ses chercheurs, non affilié à la Société canadienne du sang, que vous ayez coché ou non la case Recherche ci-dessous.

Frais et remboursements

Le don de sang de cordon à la Banque de sang de cordon étant gratuit, aucun remboursement de frais ne peut avoir lieu.

Bienfaits potentiels

Le sang de cordon a le potentiel d'améliorer la santé de personnes atteintes de graves maladies.

Confidential

CBU Unique ID Number

Page 2 of 5

F800383 (Revision 1)
Legacy # 1000106732



Unique Hospital ID Label

AUTORISATION DE COLLECTE **de sang de cordon ombilical**

Désagréments et risques potentiels

Le don de sang de cordon n'est associé à aucun risque significatif. La collecte du sang du cordon n'a aucune incidence sur l'accouchement, votre prise en charge ou celle du bébé. Le sang de cordon est recueilli à partir du cordon ombilical après la naissance du bébé. Si des échantillons de votre sang sont requis à des fins d'analyse, la quantité de sang prélevée sera minime (environ trois cuillères à soupe) et n'affectera pas votre état de santé. Il est parfois possible de ressentir une légère douleur ou de voir apparaître une ecchymose, ou « bleu », au point d'insertion de l'aiguille. Enfin, un étourdissement, un évanouissement et, rarement, une infection peuvent survenir.

Renseignements personnels

Par la présente, vous autorisez le personnel de la Banque de sang de cordon à prendre connaissance de votre dossier médical et de celui de votre bébé dans le but de recueillir le sang de cordon de votre bébé et de déterminer si celui-ci peut être mis en banque. L'examen de vos dossiers médicaux permettra de détecter d'éventuelles maladies ou conditions médicales susceptibles d'être transmises à la personne à qui l'on greffera les cellules souches du sang de cordon recueilli. Pour plus d'informations sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez consulter notre *Déclaration de confidentialité*.

Besoin de plus d'informations?

Pour plus d'informations sur la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang :

- Allez au www.sang.ca/sang-de-cordon.
- Appelez au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663).
- Envoyez un courriel à cordblood@blood.ca.

Si vous avez des questions sur le don de sang de cordon, nous vous invitons à en parler avec votre médecin ou votre sage-femme.

Retrait de votre participation à la Banque de sang de cordon

La participation à la Banque de sang de cordon se fait sur la base du volontariat. Vous pouvez cesser votre participation à tout moment en appelant au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663). Le sang de cordon recueilli sera éliminé s'il n'a pas déjà été utilisé pour une greffe, dans un projet de recherche ou à d'autres fins. Les renseignements vous concernant, votre bébé et vous, qui auront été recueillis jusqu'à la date de votre demande de retrait de participation à la Banque de sang de cordon seront conservés dans les dossiers de la Société canadienne du sang. Après cette date, aucun autre renseignement personnel ne sera recueilli, utilisé ou divulgué. Conformément à notre *Déclaration de confidentialité*, le retrait de votre participation à la Banque de sang de cordon n'aura aucune incidence sur la manière dont les renseignements personnels déjà recueillis sont utilisés ou divulgués.

Confidential

CBU Unique ID Number

Page 3 of 5

F800383 (Revision 1)
Legacy # 1000106732



Unique Hospital ID Label

AUTORISATION DE COLLECTE **de sang de cordon ombilical**

À remplir par le parent qui accouche

Ethnicité : Ces informations permettront d’optimiser la détermination de la compatibilité entre les cellules souches recueillies et un(e) receveur(se) potentiel(le).

Choisir l’ethnicité à laquelle chaque parent s’identifie le plus.																							
	Arabe	Asie centrale	Asie du Nord	Asie du Nord-Est	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Noire africaine	Noire antillaise	Noire (autre)	Caucasienne	Chinoise	Philippine	Premières Nations	Latino-américaine	Inuite	Juive ashkénaze	Juive sépharade	Métisse	Îles du Pacifique	Origines multiples	Inconnue	Ne souhaite pas répondre	
Parent qui accouche																							
Autre parent biologique																							

Autorisation de collecte

J’affirme, par la présente, avoir lu et compris les informations relatives au don de sang de cordon. Je confirme avoir eu la possibilité de poser des questions et déclare être satisfait(e) des réponses que j’ai obtenues. Je confirme également avoir eu la possibilité de faire part de mes préoccupations à un(e) professionnel(le) de la santé indépendant(e) — médecin ou sage-femme.

Je consens volontairement à la collecte du sang du cordon ombilical de mon bébé après sa naissance aux fins décrites dans le présent document, au prélèvement d’échantillons de mon sang et à l’examen de mon dossier médical et de celui de mon bébé. Je reconnais avoir lu, compris et consenti à la collecte, à l’utilisation et à la divulgation des renseignements personnels me concernant ainsi que mon bébé conformément à la *Déclaration de confidentialité*. Je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment et sais comment procéder.

Je comprends que l’on peut me proposer de participer à un projet de recherche mené par un chercheur de l’hôpital qui ne sera pas affilié à la Société canadienne du sang, et ce, que j’aie coché ou non la case Recherche ci-dessous.

CBU Unique ID Number



Unique Hospital ID Label

AUTORISATION DE COLLECTE **de sang de cordon ombilical**

En cochant la case Recherche ci-dessous, j'autorise volontairement la Société canadienne du sang à utiliser ou à remettre à des chercheurs le sang de cordon recueilli, s'il ne peut être mis en banque, ainsi que les sous-produits associés, pour des projets de recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. J'ai lu les informations disponibles sur la page *Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang — Informations sur le don de sang de cordon pour la recherche biomédicale* et j'ai eu la possibilité de poser des questions. Je comprends que je ne serai pas informé(e) par la Société canadienne du sang de l'utilisation du sang de cordon recueilli dans des projets de recherche et que je ne recevrai aucun résultat de projets de recherche ayant utilisé le sang de cordon recueilli dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. Je comprends que je pourrai être contacté(e) par la Société canadienne du sang dans l'éventualité où un projet de recherche révélerait des informations inattendues pouvant s'avérer importantes. Je comprends que les résultats de ces projets de recherche seront publiés sur le site Web de la Société canadienne du sang.

RECHERCHE (cochez cette case si vous consentez à l'utilisation pour la recherche)

Nom (lettres moulées)

Signature

Date

Code postal

N° tél.

Courriel (facultatif)

For CBB Use Only

Change of Information: Name Address Postal Code Phone Number

Verification of information discrepancy from unique hospital unique ID label to documented information by birthing parent:

Confidential

CBU Unique ID Number

Page 5 of 5

F800383 (Revision 1)
Legacy # 1000106732